

Classer et nommer les plantes

*Parlez-moi d'amour
ou parlez-moi latin ?*



Pour les uns plaisir de nommer la curieuse parisette, Paris quadrifolia ; mépris et dégoût des autres pour cet exercice stupide consistant à « insulter » les plantes en latin ...

La connaissance des noms n'a pas d'intérêt en soi. Ce qui compte seul c'est **le lien affectif**, ou d'utilité, la connivence qui va se créer entre la plante, l'animal, la roche, l'étoile et nous. Beauté, parfum, étrangeté, histoire particulière, utilisation pratique ou scientifique, **souvenir lié à une émotion**.

Le nom n'appartient pas à la fleur. Il appartient à celui qui la nomme.

Pour l'un ce sera un nom patois, un nom français populaire, un nom inventé, le nom latin. Qu'importe, chaque nom est valide pour celui qui nomme, l'essentiel est dans la relation personnelle, particulière qu'il se tisse avec l'objet.

SAUF... sauf lorsqu'il faut un langage commun, pour étudier, pour utiliser (plantes comestibles !). Il est alors nécessaire et incontournable de communiquer avec le **langage scientifique** et ses appellations. Nécessaire aussi quand on a l'envie, le besoin, la nécessité, le plaisir de rentrer en détail dans cette connaissance rationnelle, codifiée et passionnante.

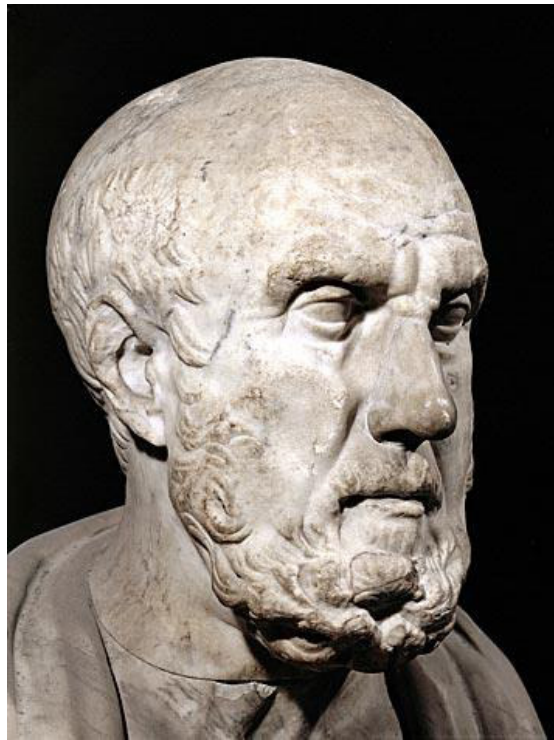
Louis Espinassous

(Pistes, Editions MILAN, 2001)

Petite histoire de la botanique

Dans l'Antiquité, les savoirs sur les plantes sont l'apanage des philosophes et des médecins : Hippocrate, Théophraste, Pline l'Ancien, Dioscoride, etc.

On considère que les végétaux ont été créés pour les besoins de l'homme et leur utilité en matière médicale sert de base à leur appellation. On peut ainsi donner le même nom à plusieurs espèces différentes ayant les mêmes propriétés thérapeutiques. Ainsi, on nomme Sideritis (de « sideros », fer en grec) plusieurs plantes utilisées dans la guérison des blessures quelques soient leurs caractéristiques.



Hippocrate (IVème siècle Av JC)

Genres et espèces

Le mot « **botanica** » apparaît vers l'an mil : c'est alors l'étude des simples (plantes médicinales). Dès le début du XVI^{ème}, suite à la découverte de flores exotiques, le nombre de plantes connues augmente et beaucoup de catalogues voient le jour. Chaque botaniste nomme les plantes à sa manière à l'aide d'une phrase descriptive en latin. Il en résulte une véritable confusion car il y a autant de noms que d'auteurs. La nécessité d'établir des synonymes s'impose : ce sera l'œuvre de Gaspard Bauhin (1550-1624). Une première classification apparaît et les plantes sont alors regroupées en genre contenant plusieurs espèces.



Gaspard Bauhin (1550/1624)

Au XVII^{ème}, on assiste à la séparation de la médecine et de la botanique et des botanistes, tels que Tournefort, affinent leurs observations (feuilles, corolles, fruits) et fixent les limites des différents genres dans la classification.



Joseph Pitton de Tournefort (1656/1708)

La nomenclature binominale de Linné

Le XVIII^{ème} voit émerger la mise en place de la **nomenclature binominale** par **Linné**.

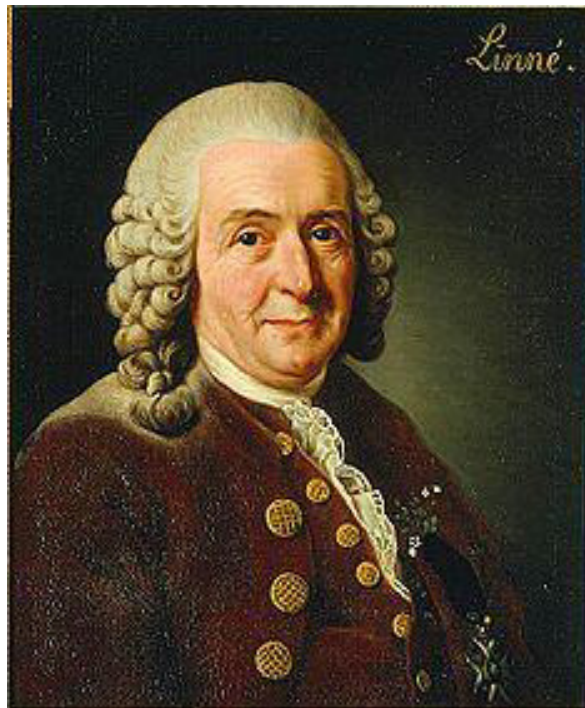
Par souci pédagogique, Linné, alors professeur de botanique à Uppsala, décide, afin d'aider ses élèves à la mémorisation, de nommer les plantes à l'aide de deux mots (**binôme**). Chaque plante reçoit donc un nom du genre et un nom d'espèce. Ces deux mots sont accompagnés du nom de l'auteur.

Ex : dans « *Lilium martagon*, L. », « *Lilium* est le nom de genre (lis), *martagon* est l'épithète de l'espèce et « L. » est le nom de l'auteur (Linné).

Pour compléter ce binôme, il rédige un texte descriptif officiel, appelé « diagnose ».

Linné a des idées mais également le don de les imposer. Dès sa jeunesse, il se fixe une tâche pour laquelle il pense avoir été choisi par Dieu : classer toutes les formes de vie de la planète. « **Deus creavit - Linnaeus deposuit** », écrit-il avec assurance, c'est-à-dire « Dieu créa - Linné classa ». Dans un premier temps, il indique dans ses publications le nom de ses prédécesseurs mais, **à partir de 1758, il se proclame auteur de toutes les plantes connues dans la nature.**

Linné affine également ses observations aux nombres de pistils et d'étamines des fleurs et tente d'établir, selon ces critères, un système sexuel de classification en 24 classes. D'abord très suivi, il sera abandonné au profit de celui de Jussieu.



Carl von Linné (1707/1778)

Désormais, deux questions guident le travail des systématiciens :

Comment cela se nomme-t-il ?

Où cela se range-t-il ?

Le système sexuel de Linné atteint rapidement ses limites car deux plantes ressemblantes se trouvent dans deux classes différentes. Il en est ainsi pour ces deux labiées : le Romarin, avec ses deux étamines se trouve dans la 2^{ème} classe et son cousin le thym, avec ses 4 étamines, dont 2 plus longues, dans la 14^{ème}.

Certains botanistes choisissent donc de classer les végétaux selon un ordre naturel et regroupent en famille les plantes ayant le plus possible de caractères communs. C'est le cas de **Bernard de Jussieu** (1699-1777) dont l'œuvre sera poursuivie par son neveu Antoine-Laurent (1748-1836) tous deux issus d'une grande famille de médecins botanistes.



Bernard de Jussieu (1699/1777)

Aujourd'hui, c'est la classification de Jussieu qui perdure mais un code révisé tous les 6 ans lors d'un Congrès international de botanique définit et modifie les règles de la nomenclature. Les progrès de la biologie moléculaire donnent une nouvelle vision des plantes, ainsi, certaines espèces peuvent changer de genre et ainsi de nom. On a récemment vu certains noms de familles évocateurs être remplacés par un nom dérivé de celui d'une plante représentant sa famille : ainsi, les crucifères (du latin « cruci », croix) regroupant des fleurs à 4 pétales disposés en forme de croix sont-elles devenues les Brassicacées (de Brassica, chou, élu représentant de sa famille).

Heureusement, rien n'interdit d'utiliser ces anciennes appellations, mais il en résulte un joli méli-mélo où chacun doit trouver ses repères et ceux des autres.

Récolteurs et auteurs

Le nom d'une plante est donné par un auteur, qui l'est à 3 titres :

- auteur du binôme
- auteur de la diagnose (texte descriptif, obligatoirement en latin depuis 1867)
- auteur de la publication de l'ouvrage où le binôme et la diagnose ont paru pour la première fois.



Parfois trois personnes ou plus peuvent être les auteurs d'une plante à des titres différents.

Le récolteur, qui a parfois trouvé la plante au prix d'incroyables efforts et qui l'a fournie à l'auteur, ne peut qu'espérer que celui-ci la lui dédie dans un élan de générosité magnanime.

C'est le cas du **Grémil de Gaston** :

Lithospermum gastonii, Benth. in DC

Bentham a nommé cette plante en l'honneur de Pierrine Gaston-Sacaze.

« Benth. in DC » signifie que Bentham a confié à De Candolle (DC) le soin de décrire et publier ce nom.

Sources :

Les botanistes et la flore de France, Benoît Deyrat, Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, 2003.

Linné, le rêve de l'ordre dans la nature, Hélène Schmitz et Nils Uddenberg, Belin, 2007

Illustrations : Wikipedia